



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire ayant pour objet la réalisation de prestations de conseil, de création et conception de supports de communication, de gestion de projets, et d'actions de communication pour la SA d'HLM Axentia.

Il est donné au marché le numéro 24SG001.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département de PARIS (75).

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

15 octobre 2024 à 12h00.

VII. Critères de choix

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

- Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 50% ;
 - Moyens humains (20 points) ;

- Références en gestion de projet communication (30 points) ;
- Références dans le domaine de l'habitat spécifique (50 points).

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat.

- Critère n°2 : Prix (100 points), pondération de 50 % ;

Le critère prix est jugé à partir du détail quantitatif estimatif.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100$

VIII. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

marchespublics@axentia.fr

IX. Date d'envoi à la publication

28 aout 2024.